

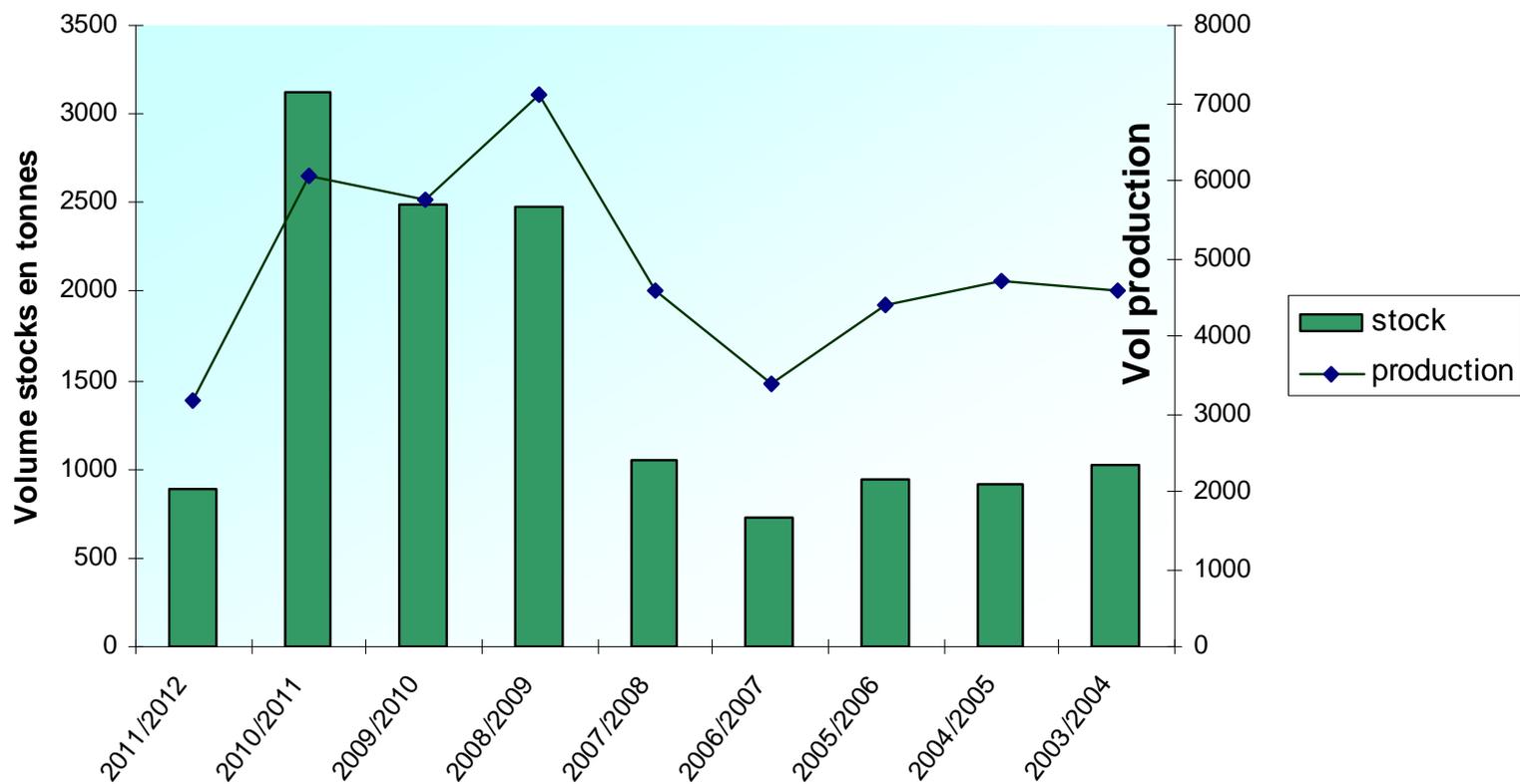
L'amélioration des conditions de stockages : un enjeu pour la filière.

Pierre SPEICH

Nadine GARCIA



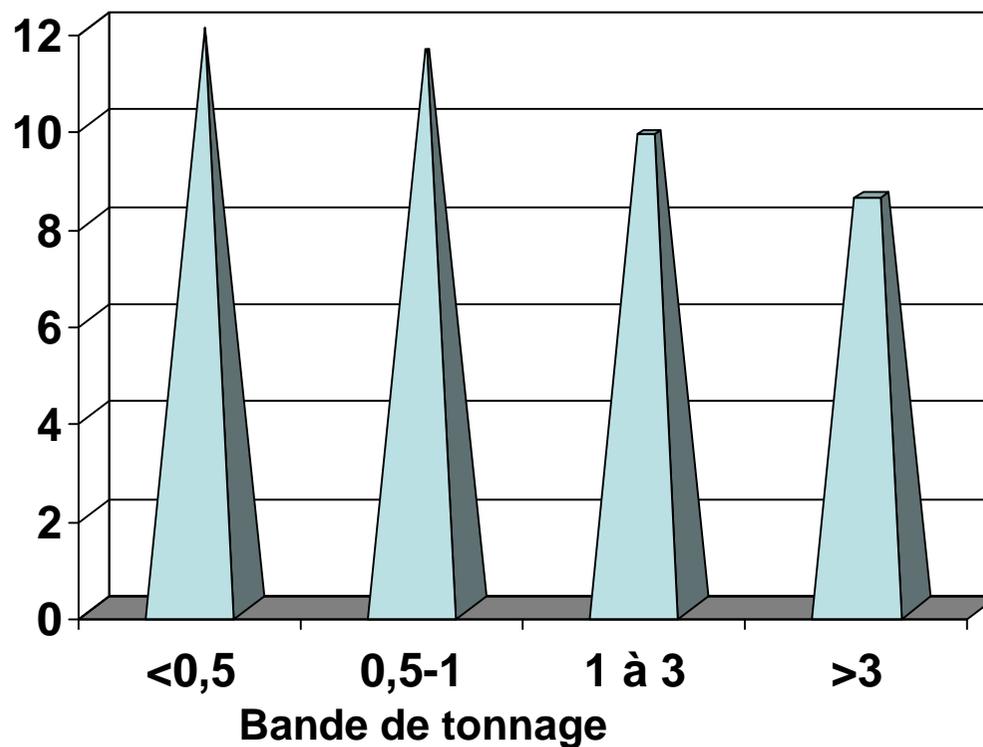
Des fluctuations importantes de productions et stocks



Un positionnement prix haut de gamme qui impose une qualité optimale et constante.

Prix vrac (€ / Kg)
1^{er} trimestre 2013
Origine France

A comparer
aux cours vrac
Import CEE...



Satisfaire l'ensemble du marché avec des huiles de haute qualité.

- A titre individuel à l'échelle des entreprises : Notoriété du domaine
- A l'échelle des AOP, des régions, voir des « huiles de France » : Notoriété globale.
- Ne pas mettre sur le marché des huiles de moindre qualité
- Disposer de stocks qualitatifs pour éviter le déstockage de crise et satisfaire le marché même en cas de petite production

Une nécessité de disposer d'une huile sans dégradation pendant la conservation y compris à plus d'un an.

- Réunir les conditions d'un stockage qualitatif :
 - Filtration
 - Gaz inerte
 - Conservation au froid

Une nécessité de disposer d'une huile sans dégradation pendant la conservation y compris à plus d'un an.

■ Objectifs :

- Individuels : . Effet immédiat, dimensionnement selon capacité de ventes / volumes de production et stocks

- Collectifs : effet tampon d'une année à l'autre, 500 tonnes de stockage qualitatif à échéance 3 - 5 ans.

Des dispositifs incitatifs d'accompagnement en réflexion.

- Dès 2013 : Un dispositif FranceAgriMer à l'étude .
(validation fin juin) pouvant être complété par certaines collectivités territoriales. .
- Pour l'après 2013 : Rechercher les complémentarités pour construire un dispositif incitatif « lisible » associant collectivités territoriales et FranceAgriMer.

Eléments du dispositif 2013 FranceAgriMer

- Filtration et pompes adaptées
- Gaz inertes (pour cuves > 50 HL)
- Cuves avec régulations thermiques
- Groupes froids
- Réfrigération cuves en place (pour capacité > 50 HI)
- Etudes de faisabilités.

Elément du dispositif 2013 FranceAgriMer

- 30 % des dépenses éligibles
- Plafonnée à 30 000 € HT d'aide FranceAgriMer
- Investissements minimum 10000 € HT
- Enveloppe 2013 < 200 000 € soit 6 – 10 moulins.

Eléments du dispositif 2013 FranceAgriMer

- Si dépassement de l'enveloppe.

- Priorité pour :
 - Capacité de stockage > 100 HI
 - Equipement en cuves neuves avec refroidissement.



Eléments du dispositif 2013 FranceAgriMer

- Dépôt des demandes avant 15 octobre 2013.
- Investissements avant 31 juillet 2014

